



HAL
open science

Liberté et Diplomatie Académique pour une Construction de la Paix

Oleg Curbatov

► **To cite this version:**

Oleg Curbatov. Liberté et Diplomatie Académique pour une Construction de la Paix. 2016. hal-01423081

HAL Id: hal-01423081

<https://hal.science/hal-01423081>

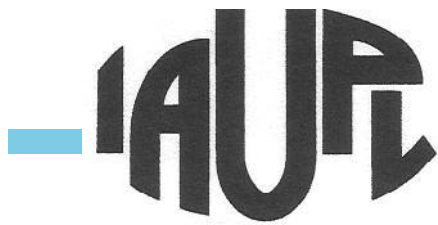
Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



TEXTE D'INTERVENTION AU FORUM DES ONG

'De la Promotion à la Construction de la Paix avec les ONG'

organisé par l'UNESCO à Querétaro, Mexique, 3-4 novembre 2016

« Liberté et Diplomatie Académique pour une Construction de la Paix »

présenté par Monsieur **Oleg CURBATOV**, représentant de l'IAUPL et
Maître de Conférences HDR à l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité.

Mesdames et Messieurs les Participantes et Participants,

Permettez-moi d'utiliser une des langues officielles de l'UNESCO et de l'IAUPL, le français, pour cette brève intervention. En ma qualité de Maître de Conférences des Universités, je remercie le Comité de Liaison des ONG d'avoir invité notre organisation à participer au Forum des ONG en relation avec l'UNESCO.

J'ai la charge de représenter l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (IAUPL) qui a été créée en 1944, dans la grande tourmente de la seconde guerre mondiale, par les universitaires européens réfugiés en Angleterre, parmi lesquels figurait René CASSIN, fondateur de l'UNESCO et futur prix Nobel de la Paix. Aujourd'hui comme hier, notre objectif est de promouvoir et de défendre la liberté et la fraternité académique et de permettre un échange entre universitaires du monde. Cela à travers les actions que mènent les universitaires à travers leur métier principal : l'enseignement qui contribue à la promotion de la Paix et, la recherche qui a un rôle de création de la connaissance et, qui contribue à la 'construction' de la Paix.

I. DE LA RECHERCHE ET DES LIBERTES ACADEMIQUES ...

Dans la conception de l'IAUPL, la construction de la Paix par les universitaires ne peut se faire que dans le ferme attachement à un certain nombre de valeurs parmi lesquelles se trouvent la liberté académique dans son sens le plus large et l'expérience scientifique tout au long de la vie. L'Université n'existe qu'à travers ses personnels universitaires et par les libertés académiques dont

ils disposent. Au moment où les évolutions des établissements universitaires dans de nombreux pays transforment les conditions d'exercice de nos métiers, il est plus que jamais nécessaire de défendre l'idée d'une Université indissociable des valeurs de la Paix et de la Liberté de ses membres.

L'implication et la participation du personnel des Universités pour la qualité de l'enseignement et de la recherche constituent des éléments essentiels pour assurer l'harmonie et garantir la vie et la pérennité de l'Université comme organisation censée être à la recherche permanente de nouveaux concepts - pour la construction et la transmission de la connaissance – à mettre en place pour mieux remplir son rôle vis-à-vis des étudiants, des personnes en formation tout au long de la vie, des Sociétés et des Nations et, en conséquence, pour la construction de la Paix dans le Monde entier.

Pour mes fonctions de participant au Forum, j'ai pu constater combien les participants sont attachés à la 'Construction de la Paix' en lien avec les questions qui touchent le secteur de l'éducation. En participant à ce Forum, je voudrais apporter une contribution modeste à des réflexions s'inscrivant dans la problématique mondiale de l'enseignement supérieur. Je voudrais aussi souligner l'importance du thème traité « *L'enseignement supérieur : de la recherche à l'action pour la paix* » :

on ne peut accepter sans réserve de laisser dire qu'il peut y avoir enseignement supérieur sans recherche, de même qu'il faut réaffirmer qu'il n'y a pas de recherche féconde sans liberté académique et qu'il n'y a pas de recherche importante sans action de co-création de connaissances et donc de co-construction de la Paix !!!

Quelques mots sur la liberté académique : la liberté académique des universitaires se décline selon trois principales modalités :

- *liberté de recherche et de publication avec un choix libre des thématiques et axes de recherche ;*
- *liberté d'enseignement dans la conception et la transmission des savoirs ;*
- *liberté d'expression académique.*

La liberté académique trouve son origine dans les traditions universitaires. Georges VEDEL la définissait comme « *celle d'un homme libre à qui sont confiés d'autres hommes libres* ».

Elle nécessite le choix libre d'un thème de recherche et d'un positionnement disciplinaire en lien avec les activités d'enseignement universitaire. Pour comprendre la mission d'enseignement des universitaires et la portée de la liberté académique, il faut rompre avec un ancien dogme : celui 'd'enseigner la vérité toute faite'. Dans le cadre de l'Université ancienne, l'enseignant lors de la

transmission des connaissances n'avait pas droit à l'erreur au titre de la transmission des « connaissances qui existent ». Aujourd'hui, l'universitaire doit rechercher la vérité en dehors des dogmes politiques et économiques que ce soit pour un travail fondamental ou appliqué, soutenu par les politiques des établissements. Une telle conception aboutit à redéfinir autrement la liberté académique qui implique le 'droit à se tromper' et ainsi de chercher à nouveau, par le biais des méthodes scientifiques et par l'acceptation des critiques des pairs universitaires appartenant à un champ disciplinaire. C'est ici que la recherche couplée avec l'enseignement fait avancer l'Université et les universitaires vers la qualité.

La liberté de recherche et de publication qui est mise au premier plan, est donc consubstantielle de l'enseignement. Elle est le vecteur de la qualité de l'enseignement supérieur. Néanmoins on ne doit pas créer un déséquilibre productiviste en retenant le seul critère de la bibliométrie dans l'appréciation des enseignants-chercheurs lors du recrutement. *« Aujourd'hui je n'obtiendrais pas un poste universitaire. C'est simple : je ne pense pas que je serais considéré comme assez productif »*, avoue dans une interview le Professeur Peter Higgs, Lauréat du prix Nobel de physique 2013. En effet, ce sont ses recherches de 1964 qui ont lui ont valu sa carrière universitaire et qui lui ont donné une reconnaissance mondiale en 2013 sans avoir jamais eu le nombre de publications actuellement exigé par les critères bibliométriques des établissements universitaires en situation de concurrence.

II. à l'ACTION et VERS UNE 'DIPLOMATIE ACADEMIQUE'

Pour revenir à mon intervention qui aboutira à la fin vers le concept appelé 'Diplomatie Académique' :

- en premier lieu, je voudrais bien rappeler au public du Forum que l'IAUPL a suggéré, sur la proposition du Président de sa section italienne en 1987, le Professeur MASTRELLI, d'étudier et d'approfondir ce nouveau concept, notamment lors de l'organisation d'une Table Ronde *« La Pax Academica et les responsabilités internationales des Professeurs d'Universités »* en collaboration avec l'UNESCO, qui s'est tenue en 1988.

Ce concept de la 'Paix Académique' entendait prendre en compte tant l'évolution de la condition des Professeurs des Universités que l'évolution des relations internationales. Les universitaires ne sauraient en effet rester à l'écart des mouvements qui conduisent à la construction de nouveaux espaces géopolitiques, comme c'était le cas de la Communauté Européenne.

Les universitaires ne sauraient non plus ignorer les conséquences très importantes des efforts menés par les pays en vue du renforcement de la Paix, de la défense des Droits de l'Homme et des Libertés civiles et politiques, de la coopération internationale face aux nouveaux défis qui sont cités par Mme Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO et Présidente du Conseil Consultatif Scientifique, dans un rapport récent, en septembre 2016 : « *Le monde doit relever un ensemble de nouveaux défis qui supposent de mettre en place de nouveaux modes de réflexion pour trouver des solutions efficaces au bénéfice de tous. Dans ce monde de plus en plus limité, nous devons cultiver notre principale énergie renouvelable, c'est-à-dire notre ingéniosité et notre créativité. D'où l'importance des sciences, qui offrent des clés pour répondre à bon nombre de questions que se posent aujourd'hui les pays du monde entier – des questions liées à la sécurité alimentaire et à la gestion de l'eau, à la viabilité des océans, à l'élimination de la pauvreté, à l'amélioration de la santé et à l'exploration de nouvelles voies menant au développement inclusif et durable. C'est pourquoi les sciences ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030* ».

La promotion de la paix par les universitaires en lien avec le domaine de la diplomatie académique et avec la culture, à laquelle l'UNESCO contribue, devient primordial. Depuis que les universités sont donc devenues des institutions de grande dimension, elles rencontrent des problèmes de gestion semblables à ceux d'autres institutions sociales. Ceci a eu pour conséquence l'appel aux universitaires pour participer au fonctionnement des organisations internationales et aux missions diplomatiques. Les communautés des universitaires (ONG, associations, missions diplomatiques du SCAC des ambassades) y sont largement impliquées. Depuis quelque temps, les Etats et les diplomates parlent de la « *diplomatie scientifique* », l'IAUPL propose d'élargir ce concept : allant vers celui de « **diplomatie académique** ». Ce type de diplomatie élargie au monde universitaire ne pourra pas se faire sans avoir disposé au préalable d'une liberté académique.

Selon le rapport du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) intitulé 'Une diplomatie scientifique pour la France', la diplomatie scientifique est définie comme « *l'utilisation et l'application de la coopération scientifique pour aider à établir des liens et renforcer les relations entre les sociétés, notamment dans les domaines où il pourrait ne pas y avoir d'autres moyens d'approche au niveau officiel* ». Certains dossiers de politique étrangère requièrent les éclairages de la science, ce qui conduit la diplomatie à rechercher la contribution de la communauté des chercheurs. « *Les négociations internationales concernant les enjeux mondiaux en sont le terrain privilégié : l'expertise scientifique est indispensable aux diplomates et aux décideurs publics pour traiter des questions de climat, de sécurité alimentaire ou d'énergie. La*

science est mobilisée dans l'aide à la décision. On le voit avec ces différents exemples, la diplomatie scientifique s'exprime dans le cadre de relations diplomatiques tendues - c'est la diplomatie scientifique bilatérale qui maintient des relations entre les pays en situations de conflit ». Les relations avec Iran depuis une trentaine d'années en fournissent une illustration. Malgré les désaccords politiques majeurs avec Téhéran, les communautés scientifiques n'ont jamais interrompu leurs échanges, et les ont même intensifiés : des accords entre les universitaires et scientifiques ont été conclus et se sont traduits au cours de la décennie par la tenue des recherches, des conférences et des échanges entre les universitaires. La France soutient chaque année plus d'une centaine de missions archéologiques dans le monde permettant, notamment dans les pays en crise, de garder un lien avec la communauté scientifique et avec la société civile et, notamment, avec les universitaires-adhérents membres de l'IAUPL.

La recommandation N°9 du Rapport du Conseil Consultatif scientifique de l'UNESCO (édité en septembre 2016, intitulé '*L'avenir de la consultation scientifique pour les Nations Unies*') confirme ce constat : *« L'importance de la science dépasse les questions purement 'scientifiques'. Lorsque des tensions surviennent entre les nations, leurs dirigeants peuvent y répondre beaucoup mieux s'ils comprennent et se mettent d'accord sur les preuves scientifiques qui expliquent les causes profondes de ces tensions »*.

C'est ici au Forum que l'IAUPL propose à l'UNESCO de développer le concept de « Diplomatie Académique » en lien avec celui de liberté académique qui sont véhiculés par les universitaires et les scientifiques de divers pays.

- en deuxième lieu, quelques mots sur les menaces qui touchent les missions des universitaires. La première idée est que, si l'Université ne joue pas mieux son rôle au service de la Paix, c'est parce que l'on a perdu le sens de la nature de l'Université et des valeurs universelles, dont la Liberté. On oublie trop souvent que l'Université doit d'abord se concevoir comme une communauté d'enseignants, d'étudiants à la recherche de la vérité. Certes, juridiquement, suivant les époques et les circonstances, les universités ont pu avoir des statuts très différents. Mais le statut juridique ne devrait pas faire oublier la réalité sociologique première : celle de la communauté. D'autre part, s'il s'agit de création de « communautés artificielles » ou si l'université n'est qu'une association de savants regroupés par hasard ou par la volonté d'un pouvoir extérieur, elle sera effectivement un « supermarché » du savoir, soumis à des lois d'utilité politique. Une telle université, qui n'aurait d'université que le nom, ne saurait être un espace de liberté, ni pour l'enseignement, ni pour la recherche, ni pour la construction de la Paix.

C'est aussi la raison pour laquelle l'IAUPL a adopté en 1982 une Déclaration sur les Droits et les Devoirs constitutifs des libertés académiques, appelée aussi Déclaration de Sienne. C'est encore la raison pour laquelle l'IAUPL à plusieurs reprises a réclamé l'adoption au plan international d'une Recommandation sur la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur qui a complété en 1997 le dispositif mis en place par l'UNESCO avec la Recommandation sur la condition du personnel enseignant (1966) et celle sur les chercheurs scientifiques (1974).

C'est aussi dans le prolongement de la défense des libertés académiques dans différents pays que l'IAUPL a organisé quatre colloques avec les thématiques suivantes :

- « *Repositionner l'Université en Afrique* », organisé à Lomé (Togo) en 2011,
- « *Le rôle de l'Université et des universitaires dans l'économie de la connaissance* », en 2012 à Chisinau (Moldavie),
- « *La Gouvernance dynamique des Universités* » à Marrakech (Maroc) en 2014,
- « *L'internationalisation et la professionnalisation de l'enseignement supérieur* », sous le patronage de l'Unesco, en 2015. Le prochain colloque attendu portera sur « *Le rôle des universitaires dans l'espace numérique* ».

- Enfin, en conclusion, la « Liberté Académique » et la 'Diplomatie Académique', proposées par l'IAUPL lors de ce Forum, n'apparaîtraient alors plus seulement comme l'état de la Promotion de la Paix dans lequel se trouveraient les universités, mais comme une contribution des universitaires à la Construction de la Paix dans le Monde.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais faire deux observations d'ordre plus général :

- **ma première observation porte sur la dégradation constante des conditions d'exercice des Professeurs et des Maître de Conférences des Universités.** Il est temps de redire avec force et conviction ce que l'Université doit être pour rester fidèle à ses traditions et pour assumer les hautes fonctions que la société civile entend lui confier : « la diplomatie académique » pour la promotion de la Paix.
- **Ma seconde observation s'intéresse aux conflits qui peuvent conduire à l'édiction de sanctions internationales contre certains pays.** L'UNESCO devrait s'attacher à rappeler que les échanges scientifiques, pédagogiques, sportifs et culturels doivent rester libres dès lors bien évidemment qu'ils s'inscrivent dans le respect du droit international et dans la construction de la Paix par les universitaires.

Nous élargissons le champ 'diplomatie scientifique' et la Recommandation N°9 du Conseil Consultatif Scientifique de l'UNESCO, l'IAUPL défend les universitaires via sa proposition de « Diplomatie Académique ».

Mesdames et Messieurs,

Lors de son intervention, Louis Philippe LAPREVOTE, ancien Secrétaire Général de l'IAUPL a déclaré :

« ... pourquoi ne pas mettre plus souvent à contribution les universitaires lorsqu'entre différents pays ou à l'intérieur d'un même pays, la paix est menacée. La communauté internationale a eu suffisamment d'imagination pour inventer les casques bleus lorsqu'il s'agissait de contribuer au rétablissement ou au renforcement de la paix dans certaines régions du monde... Pourquoi n'a-t-on jamais songé à créer un véritable corps de 'toges bleues' pour assister les universitaires des pays en guerre, et ceci bien que l'acte constitutif de l'UNESCO rappelle que c'est dans l'esprit des hommes que la guerre trouve ses racines ? Est-il irréaliste d'imaginer que des universitaires extérieurs au conflit pourraient, dans le cadre d'une mission internationale, contribuer à rapprocher les enseignants et les étudiants des parties concernées, c'est-à-dire apporter une pierre modeste à la Paix ? ... ».

En conclusion de cette intervention, en tant que représentant de l'IAUPL je conclus :

« Les universitaires porteraient avec honneur les 'TOGES BLEUES' et défendraient la Paix avec leurs Libertés Universitaires qui seraient préservées » !

Encadré

Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (UNESCO, du 11 novembre 1997)

« L'exercice des libertés académiques doit être garanti aux enseignants de l'enseignement supérieur, ce qui englobe :

- la liberté d'enseignement et de discussion en dehors de toute contrainte doctrinale,
- la liberté d'effectuer des recherches et d'en diffuser et publier les résultats,
- le droit d'exprimer librement leur opinion sur l'établissement ou le système au sein duquel ils travaillent,
- le droit de ne pas être soumis à la censure institutionnelle et celui de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques représentatives ».

Encadré : Quelques réflexions personnelles pour la science et la construction de la paix

Lorsqu'un scientifique parle du « Monde, de l'Univers », ce terme est souvent associé à celui de la « Réalité ». L'exemple métaphorique de ma contribution pourrait vous surprendre. Dans quel sens l'homme de science aujourd'hui pourra-t-il participer à la construction du 'monde' (et donc en conséquence pourra-t-il attribuer un sens à la construction de la Paix dans le Monde) ? Sur quoi pourrait-il bien « construire » ? Le public qui est en face de moi, n'aura peut-être pas la vanité de répondre à une telle question mais, en s'efforçant de préciser avec soin ce qui est « affirmation scientifique », il peut tout au moins essayer de mieux approcher cette question. Je préfère commencer par quelques observations simples et difficilement contestables :

- tout d'abord, tout scientifique, qui est en science fondamentale ou appliquée sait, de par sa propre expérience, qu'il n'a pas un arbitraire absolu de notre représentation du monde. Une construction théorique scientifique peut être rejetée par l'incompatibilité avec les données expérimentales. On dit qu'il y a quelque chose qui y résiste...

Un deuxième aspect, qui est devenu de plus en plus évident depuis les découvertes de la physique quantique, est celui notre implication dans l'expérience scientifique, de notre participation dans la réalité (du monde) que nous observons. La frontière entre l'action de l'observateur (action consciente) et ce qui est observé est dynamique, mouvante, changeante, discontinue. Et tout se passe comme si notre rôle est à la fois de trouver et de donner un sens à la réalité, voire de co-construire le monde, alors que l'essence d'une connaissance prend une forme continue. La continuité et discontinuité co-existent (le monde est contradictoirement acceptable) : l'énergie des éléments 'invisibles' varie par des sauts quantiques, tandis que notre monde visible continue à exister. À ce titre, le monde se construit par une lutte conflictuelle, le résultat de continuité est celui de monde 'paisible'...

Enfin, un troisième aspect est celui de la conformité entre notre pensée et le monde. La recherche (théorie) scientifique ne se limite pas à la simple description de ce qui est connu ou observable. Elle anticipe, dévoile l'inconnu, voire construit des artefacts. La recherche peut être abstraite, mais elle conduit à des constructions qui se réalisent et à des prédictions concrètes de ce qui n'a jamais existé ou été observé auparavant.

Ces trois aspects, considérés simultanément, peuvent constituer le point de départ d'une nouvelle approche de la construction de la réalité et du monde qui nous entoure (l'hypothèse 'construction de la Paix'). La science moderne, en commençant par les éléments de la physique quantique, nous révèle les façons dont la réalité se construit. Si l'on reprend juste au titre de métaphore « la construction de la paix », où on pourrait attribuer toutes les propriétés dites 'quantiques' à la notion de « Paix »: invisible, instable, changeante, discontinue, co-existante..., alors celle-ci est influencée et construite par les 'observateurs', et émerge en même temps un mode de comportement équivalent à celui d'une particule élémentaire, le quantum. A titre d'imagination, la 'Paix' aussi comme, la 'Connaissance', donc se présenterait comme un objet, un artefact d'une 'construction' !

Je ne voudrais pas immerger le public dans les débats épistémologiques ou philosophiques sur la construction de la connaissance, domaine de recherche qui me passionne depuis 15 ans. Je voudrais juste souligner le fait, que je n'aurais jamais pu débattre avec mes collègues universitaires sur ces sujets, sans avoir disposé d'une liberté académique que me procure encore mon pays.

Contact : oleg.curbatov(at)univ-paris13.fr

IAUPL – International Association of University Professors and Lecturers

6-8, rue Gaston Lauriau – 93513 Montreuil

Tel : + 33 1 56 93 22 50 - Fax : +33 1 56 93 22 40

Courriel : iaupl@free.fr – Internet : www.iaupl.com